

## **RES 1 - Recherche environnementale sur la société : Lancement d'une démarche analytique et critique**

### **Résumé**

Toute ligne de recherche s'ancre dans un désir, un souci, qui en fondent le sens. Ainsi des travaux du groupe de recherche en gestion sur les territoires et l'environnement, qui se fondent sur un désir de faune, de flore, de paysage, de fonctionnements écologiques adéquats, sur un refus de leur destruction, de leur évacuation, de leur oubli. Cette préoccupation a fondé pour moi une problématique de recherche. Elle a aussi enclenché et guidé une certaine trajectoire, personnelle certes, mais qui reflète les transformations qu'ont pu éprouver, au fil de deux décennies, ceux dont le travail part d'un souci d'environnement. Trajectoire et transformations qui conduisent à une situation actuelle paradoxale où, alors que la préoccupation environnementale a rarement été autant mise en avant, le discours environnemental est largement récupéré dans un éco-opportunisme<sup>1</sup> généralisé et les résistances au changement environnemental de nombreux acteurs très puissants, si elles sont devenues plus discrètes, n'en sont pas devenues moins bloquantes, au contraire. Comme les acteurs qui défendent l'environnement, le chercheur qui s'en soucie est pris dans un jeu de forces qui le dépasse et au milieu desquelles, face auxquelles, il lui faut tenir. « Dedans », « tenir », ces deux mots disent l'immanence du chercheur, le défi qu'il doit relever. Défi personnel, puisqu'il rejaillit directement sur sa position concrète (statutaire, financière, etc.). Défi institutionnel aussi, dans sa pratique de la recherche. Défi théorique surtout, dans la mesure où, dans le champ de la recherche, positions normatives et visées stratégiques sont largement médiatisées par (souvent, simplement, cachées derrière) les positions théoriques.

Relever ce défi passe par un travail à la fois analytique et critique. Analytique dans la mesure où ce qui est en jeu est une prise de conscience progressive et d'explicitation de sa propre position et de la situation où elle s'inscrit, avec toutes les difficultés d'un tel travail. Critique parce qu'il s'agit aussi de s'attaquer aux fondements des positions des autres acteurs et des discours qui prolifèrent pour présenter la situation environnementale d'une façon qui refuse prise à certaines exigences évaluatives ou pratiques. Pour « tenir » dans une situation actuelle qui voudrait – en résumant très brutalement – que l'exigence d'efficacité environnementale s'efface devant le souhait que les acteurs travaillent tous ensemble, et que les environmentalistes veuillent bien disparaître après avoir (et encore ?) joué un rôle d'alerte, pour laisser la place aux véritables « gestionnaires du vivant » (agriculteurs, chasseurs, entreprises de travaux publics, fonctionnaires et chercheurs qui travaillent avec eux dans des institutions profondément sectorialisées), il faut se doter d'autres cadrages conceptuels, d'autres appuis théoriques que ceux dont les discours accompagnent la situation actuelle. C'est l'enjeu du cycle RES. Ce chantier dépasse d'ailleurs le seul champ de l'environnement. Il revient, comme je l'avais annoncé lors de la séance RES 0 (en janvier 2004) à réfléchir pour mettre en place une nouvelle convention critique, qui remplace celle des années 1970, fondée sur le surplomb, et fasse suite à l'éclipse de la critique vécue depuis la fin des années 1980.

Deux thèmes qui seront approfondis dans des séances ultérieures sont introduits en particulier dans cette première séance.

---

<sup>1</sup> Notion empruntée à Denis Salles et Didier Busca.

Le premier concerne le renversement majeur qui, dans les 10 dernières années, a fait passer l'attention dominante des sciences sociales intéressées par la vie publique en France depuis une analyse critique macrosociale des situations vers un accompagnement en soutien de micro-dispositifs, comme par exemple les conférences de consensus ou le débat public. Au début des années 1980, nous étions très peu nombreux à nous intéresser à la médiation, à la concertation, dans un contexte où la plupart des chercheurs considéraient cela comme de « l'ingénierie sociale », comme un leurre par rapport aux « vrais problèmes », c'est-à-dire aux rapports sociaux à plus grande échelle. Au milieu des années 1990, une inversion s'est opérée : la plupart des chercheurs orientent leur attention vers les micro-dispositifs (d'expertise, de concertation, de prospective, etc.) mis en place par les acteurs – très souvent, par les institutions – pour traiter des problèmes sociaux (dont l'environnement), et s'intéressent bien moins aux rapports sociaux (économiques, politiques, géostratégiques, etc.) plus larges, si déterminants pour l'évolution de ces mêmes problèmes. Quant à moi, ma démarche fondée sur le souci d'efficacité environnementale, qui m'avait fait adopter au début des années 1980 une position très pragmatique de recherche d'action à petite échelle me conduit depuis le milieu des années 1990 à privilégier un travail critique sur l'efficacité et la lisibilité des nombreux dispositifs pratiques qui, depuis, ont été mis en place. L'analyse de ce renversement devra être un enjeu majeur du cycle RES. Il s'agit en effet de reconstruire de nouvelles articulations entre l'analyse des micro-dispositifs de traitement des problèmes de société et celle des situations sociales plus larges où ils s'inscrivent – en d'autres termes, de re-articuler approche analytique (réflexion impliquée sur la gestion des micro-situations) et approche critique. Le concept proposé par le cycle RES est de considérer que l'intervention du chercheur ne se situe pas tant dans les dispositifs construits et affichés comme intervention (recherche-intervention, participation à des expériences de concertation, etc.), mais dans la pratique de la recherche elle-même. En impliquant le chercheur à la fois dans des situations qui mettent à l'épreuve ses positions normatives et ses visées pratiques (explicitées ou non, assumées ou non) et dans un contexte macro-social qui engage lui aussi sa responsabilité, c'est bien l'ensemble de la pratique de recherche du chercheur qui constitue le lieu et la conception de son intervention – qui constitue, au fond, l'intervention elle-même.

Le second thème introduit dans cette séance est le pluralisme. A partir du moment où l'on admet – voire, où l'on exige – que le chercheur fonde son travail sur une référence normative explicite, il faut aussi admettre que d'autres chercheurs fondent le leur sur des références différentes. On ne peut ni postuler une convergence de ces préoccupations, ni admettre entre elles une hiérarchie a priori : dans les deux cas, ce serait revenir à un simple monisme qui voudrait que tous partagent un même horizon normatif, diversement décliné. La force de cette tentation d'une fondation unique de la pensée est telle en France qu'il faut une grande détermination pour y faire face. Pour cela, je propose d'adopter la règle suivante : « on ne peut ni garantir, ni refuser a priori à une instance, quelle qu'elle soit, la perspective d'être, dans un cas donné, le « dernière instance » ». Outre le fait d'offrir une protection contre la tentation moniste, cette règle se justifie aussi pour des raisons stratégiques. En effet s'il existe une instance – par exemple, la préoccupation pour la sécurité des personnes – qui serait a priori et toujours prioritaire sur les autres, alors, cette instance devient le point d'appui de toutes les manipulations stratégiques. On débouche sur une bousculade où tous les intérêts se jettent en avant pour présenter leur cause comme étant celle de la dernière instance : « mon intérêt technico-économique x est celui de la dernière instance y ».

Pour fonder une démarche critique qui n'alimente pas cette dérive et soit capable de lui tenir tête, il faut donc satisfaire à deux conditions. La première est que chacun fonde clairement sa démarche sur une instance « candidate », c'est-à-dire qu'il donne à l'analyse pour mission de clarifier dans quelle mesure cette instance spécifique peut être décisive dans

les situations étudiées, ou de mettre en évidence quelles autres instances ont été décisives, et de mettre en lisibilité cet arbitrage de fait. C'est tout le travail que l'ASGE s'efforce d'accomplir pour déterminer à quelles conditions le souci de l'environnement a été, ou pourrait être, décisif dans les situations étudiées. La seconde condition est d'arriver à construire une démarche collective sur un souci donné. Le problème se pose parce que si l'on admet que chaque souci peut fonder une recherche, on ne voit pas bien pourquoi on n'aboutirait pas à une dispersion complète des perspectives, des analyses, des critiques. On examinera dans le cycle RES pourquoi et comment cette autre dérive peut tout à fait être évitée.

Pour conclure sur les deux mots-clé de cette séance, « tenir », pour le chercheur, c'est par sa pratique de la recherche, tenir agissante une instance d'analyse et d'évaluation pour qu'elle puisse, le cas échéant, être décisive. Dans notre cas, c'est tenir des exigences environnementales précises comme autant d'instances construites, tenues, instrumentées, pour qu'elles puissent être décisives dans des situations concrètes d'action et de décision. Ce travail se déroule nécessairement « dedans » car dès le départ, tenir une instance c'est être pris dans le jeu plus large des instances et des interactions, surtout si on assume un cadre pluraliste. C'est d'autant plus difficile lorsque certains veulent poser (imposer) leur instance à eux comme « dernière instance » a priori.

Conférence du 27 janvier 2005, à l'ENGREF Montpellier (la connexion par visioconférence prévue avec Paris n'a pas fonctionné, limitant le public à deux auditeurs : Jean-Baptiste Narcy et Maya Leroy). Durée: 1h25.

Résumé rédigé le 13 août 2007